

Henriette Walter

Université de Haute-Bretagne

henriettewalter@neuf.fr

Oral, écrit et orthographe du français

ABSTRACT. Among the well known difficulties of French, spelling stands in the first place, as is evidenced by the too frequent discrepancy between the oral and written form of the same word, the current situation being due to the meandering history of French orthography, alternately bending towards phonetics and etymology. The historical section is followed by an analysis of the puzzling phenomenon of “aspirated h”.

KEYWORDS: écrit, oral, orthographe, h aspiré, français

Dans le passage de l’oral à l’écrit, en français, l’orthographe constitue une des difficultés majeures pour l’enseignement de cette langue et, s’il est un sujet sur lequel chaque usager s’implique sans hésiter - et avec des opinions bien tranchées, comme on va le voir - c’est bien celui de l’orthographe.

1. L’orthographe vue par ses usagers

Certains en font « une sorte de politesse », c’est le cas du philosophe Alain, et même « le commencement de la littérature », c’est l’avis de Sainte-Beuve. Colette montrait une prédilection marquée pour les mots d’une orthographe compliquée, et Alexandre Vialatte allait jusqu’à déclarer qu’il serait bon d’en rajouter, en résumant son idée de façon tout à fait personnelle et sentimentale : « quand on est amoureux d’une langue, dit-il, on l’aime dans ses difficultés, comme sa grand-mère, avec ses rides et ses verrues ».

Mais l’orthographe française a aussi ses détracteurs, parmi lesquels Paul Valéry, qui n’hésitait pas à parler de « l’absurdité de notre orthographe », qui, selon lui, est « une des fabrications les plus cocasses du monde ». Plus modéré, et surtout en linguiste conscient des conséquences désastreuses qui peuvent en résulter pour les usagers d’une langue dont la forme écrite est

aussi imprévisible, André Martinet observait qu'elle « représente pour les francophones un terrible handicap ».

2. L'orthographe du français et son histoire

Un retour sur l'histoire de cette orthographe, tantôt pieusement portée aux nues, et tantôt ouvertement critiquée, permet en partie de comprendre pourquoi et depuis quand notre orthographe s'est progressivement éloignée du modèle parlé qu'elle était censée représenter, au point de nécessiter de nos jours un long apprentissage, toujours recommencé.

3. Les vingt-trois lettres du latin

La lointaine raison de cette situation embarrassante doit être recherchée dans l'alphabet latin - qui ne distinguait pas <I> et <J>, ni <U> et <V> - et qui, avec ses vingt-trois lettres, était bien adapté à la langue latine, mais ne permettait pas de noter les évolutions phonétiques qui s'étaient produites dès le haut Moyen Âge dans ce qui allait devenir le français : un système phonologique nouveau s'était peu à peu mis en place, et, pour le figurer, un système graphique mieux adapté devait dès lors être créé, qui s'est déroulé en plusieurs étapes.

4. Le processus d'adaptation

L'un des points les plus faciles à régler avait sans doute été celui de la notation de la palatalisation de la consonne vélaire sourde /k/, celle qui a fait passer le /k/ du latin *canem* à la chuintante [ʃ] (devenu *chien* en français.) Comme cette consonne chuintante n'existait pas dans l'alphabet latin, on avait pu venir à bout de cette difficulté en combinant deux lettres existantes : ainsi, alors que la lettre <c> continuait à noter le phonème occlusif vélaire /k/ (par exemple dans *camp*, dans *coq* ou dans *curieux*), le groupement <ch> a permis de représenter la chuintante prononcée [ʃ], dans *chien*, dans *champ* ou encore dans *cheval* (du latin vulgaire *caballum*).

La chuintante sonore /ʒ/ (celle qui figure deux fois dans *judge*) n'a pas nécessité de nouveau groupement de signes, mais sa notation a été réalisée au cas par cas, en utilisant les lettres <j> et <g>, déjà existants, selon les contextes vocaliques.

Pour donner un équivalent graphique à la nasale palatale /ɲ/, nouvellement créée, on avait mis un g devant n, donc <gn> (comme dans *signe* ou *signal*).

Le système vocalique s'était aussi beaucoup enrichi, et d'autres combinaisons de lettres de l'alphabet latin ont bientôt permis de donner une forme graphique à la nouvelle distinction, inconnue en latin, entre la voyelle postérieure arrondie de *roue* (avec <o+u>) et la voyelle antérieure arrondie de *rue* (avec uniquement <u>). Par ailleurs, de nombreuses diphtongues étaient nées, par exemple dans l'adjectif *beau* ou dans le substantif *mai* (le mois), où seule l'orthographe rappelle aujourd'hui que ces mots se prononçaient autrefois avec des diphtongues, mais qui n'ont pas subsisté.

À ces évolutions consonantiques et vocaliques, s'est ajouté, surtout après l'arrivée en Gaule des tribus germaniques, un affaiblissement des syllabes inaccentuées, allant parfois jusqu'à leur élimination totale.

5. Le français, langue des calembours

Cette réduction syllabique avait eu pour effet une prolifération de nombreux homophones, en provoquant de sérieuses ambiguïtés à l'oral, ce qui a eu pour conséquence, de faire du français, la langue des calembours par excellence. On peut en effet prendre un malin plaisir, en français, à faire des jeux de mots :

- avec tous les [v ě] de la langue : le *vin* (qu'on boit), l'adjectif *vain* (masc. de *vaine*), *vainc* (du verbe *vaincre*), *vint* (du verbe *venir*), *vingt* (dix + dix)
- avec tous les [f ě] : la *faim* (l'envie de manger), l'adjectif *fin* (masculin de *fine*), *feint* (du verbe *feindre*)
- avec tous les [s ě] : *sain*, *sein*, *saint*, *ceint*, *seing* et *cin(q)*
- avec tous les [t ã] : le *temps* (qui passe), l'adverbe *tant*, le *taon* (l'insecte), le *tan* (pour *tanner le cuir*)
- avec tous les [d ã] : la préposition *dans*, la *dent* (d'une mâchoire)
- avec tous les [v ε ʁ] : *ver*, *verre*, *vers*, *vair*, ou encore *sain*, *sein*, *saint*, *ceint*, *seing* et *cin(q)*.

Toutes ces modifications dans la prononciation transposées à l'écrit ont peu à peu abouti à la situation actuelle de notre orthographe, où l'on constate une différence de plus en plus marquée, entre les formes orales, de plus en plus réduites, et les formes écrites, dont certaines lettres ne sont plus prononcées depuis longtemps.

6. Les nouvelles formes écrites et la naissance de l'orthographe

À l'époque du haut Moyen Âge, l'*orthographe* - qui signifie étymologiquement « graphie correcte » - n'était pas encore née, car aucune norme

n'était alors recommandée, et l'on a longtemps toléré, pour le même mot, des graphies différentes.

La nécessité de fixer la forme des mots n'est venue que plus tard, car les trouvères improvisaient sur des canevas approximatifs plutôt qu'ils ne lisaient réellement leurs chansons de geste, et c'est seulement lorsque la langue écrite deviendra primordiale pour les gens de robe et les hommes de loi que se fera sentir la nécessité de mieux distinguer entre des mots dont la forme orale était devenue identique, comme on vient de le constater avec les [v ê], [f ê], etc.

C'est l'époque où des lettres étymologiques ont été rajoutées afin de ne pas confondre à l'écrit certaines des formes devenues homophones : on a voulu rappeler le latin *viginti* dans *vingt* et le latin *vincit* dans *il vainc*, de même que le latin *digitum* dans *doigt*.

Par ailleurs, l'indistinction, à l'origine, entre *u* et *v*, perturbait l'identification des mots, et on a recouru à l'ajout d'un signe discriminant, représenté par la lettre <h>. C'est ainsi que le <h> de *huile* (lat. *oleum*), de *huître* (lat. *ostrea*) ou de *huit* (lat. *octo*) ne doit rien au latin : il a seulement été un moyen de ne pas confondre la succession *ui* avec la succession *vi*.

De plus, comme les limites des mots restaient souvent incertaines dans les textes manuscrits, on avait alors pris la précaution de rendre plus visible la dernière lettre des mots brefs, en allongeant leur tracé vers le bas. Ainsi, *moi* devient *moy*, *lui* devient *luy* et *un* devient *ung*. Mais ce sont des formes qui n'ont pas survécu dans l'usage actuel.

7. Les innovations durables

En revanche, une nouvelle lettre, <ç>, a été adoptée par emprunt à l'espagnol au XVI^e siècle, et elle reste très utile dans des mots comme *leçon* ou *français*. C'est aussi l'époque où les lettres <j> et <v> ont été définitivement réservées à la notation des consonnes (*ajouter* ne s'écrira plus *adiouter*), tandis que les lettres <i> et <u> l'ont été à celle des voyelles (*fève* ne prendra plus la forme *feue*).

Enfin, un système d'accents graphiques plus cohérent a permis de supprimer des consonnes devenues superflues, comme le <s> dans *esclater*, devenu *éclater* (avec <é>), et c'est seulement au XVIII^e siècle que l'on distinguera entre la préposition <près>, avec un accent grave, de <prés>, pluriel du substantif *pré*, avec un accent aigu.

8. Des mouvements contradictoires

En résumé, on constate que l'orthographe française dans son état actuel témoigne de mouvements de balancier, qui ont ponctué son histoire, une histoire qui a penché successivement :

- tantôt du côté des étymologistes, soucieux de rappeler, dans leur forme écrite, que les mots ont une histoire, manifestée bien souvent par la présence de lettres muettes,
- tantôt du côté des amateurs de rigueur phonétique, qui, eux, tentaient de rapprocher la forme écrite des mots, de leur expression orale, en supprimant cette fois les lettres jugées superflues.

Nous nous trouvons donc maintenant en présence d'un habit graphique dont l'extrême complexité rebute certains et fascine les autres.

9. L'origine de quelques bizarreries

Parfois, une bizarrerie orthographique peut provenir d'une erreur, ce qui se vérifie pour le substantif *poids*, du verbe *peser*, qui devrait être *pois* car ce mot vient de *pensum* et non pas de *pondus*.

D'autres fois, les aberrations actuelles tiennent tout simplement à des circonstances matérielles, comme cela a été le cas pour *événement*, où cette graphie inattendue (é accent aigu pour la 2^e syllabe) suggère un é fermé, pour une voyelle prononcée avec la voyelle ouverte [e], et qui demanderait donc un <è> (accent grave). Tout cela n'est pas dû à une décision mûrement pesée, mais résulte d'un manque momentané de matériel d'imprimerie.

L'histoire remonte au début du XVIII^e siècle, époque à laquelle on commençait à adopter l'accent grave <è>, en le distinguant de l'accent aigu <é>. L'imprimeur, semble-t-il, n'avait pas fait fondre suffisamment de caractères <è> (avec l'accent grave) et, lorsqu'il en fallait plusieurs dans une même page, il lui arrivait d'en manquer. C'est ainsi que dans l'édition du *Dictionnaire* de l'Académie française de 1740, on peut remarquer qu'« événement » comporte deux <é> et qu'à l'article « mère », ce mot est écrit *mère*, avec un <é> (accent aigu), sur toute la page. Mais, arrivé à la lettre P, l'imprimeur, instruit par l'expérience, avait sans doute eu le temps de faire fondre de nouveaux caractères <è> car on constate, dans tout l'article « père », que les mots *père* aussi bien que *mère* portent tous des accents graves. Le mot *événement* n'a pas été corrigé dans l'édition suivante et a gardé son accent aigu dans la deuxième syllabe, jusqu'au XX^e siècle (Muller 1999 : 14-17).

Le plus extraordinaire, c'est qu'il s'était trouvé au XIX^e siècle des grammairiens pour trouver du charme à ces graphies aberrantes et pour en faire

une liste, que les générations suivantes se sont fait un devoir d'apprendre par cœur, de perpétuer et de révéler.

La situation est aujourd'hui un peu différente puisque *événement*, par exemple, fait partie des rectifications de l'orthographe proposées en 1990 (*Journal officiel*, 6 décembre 1990) et qui ont tellement fait couler d'encre (Honvault 1999).

10. Les rapports entre l'oral et l'écrit

L'une des manifestations les plus incompréhensibles à première vue des rapports parfois incohérents qu'entretiennent l'oral et l'écrit, peut être illustrée de façon plus précise par la présence aléatoire de la consonne <h> dans la graphie des mots français.

11. Le « *h* dit aspiré » en français et son enseignement

Parmi les caractéristiques les plus étonnantes des habitudes graphiques du français, le statut de la consonne écrite <h> occupe en effet une place singulière et très peu prévisible : elle est présente à l'écrit, mais elle ne se prononce pas, et pourtant, dans une certaine catégorie de mots, elle est susceptible de produire un effet phonique – mais négatif – sur son entourage immédiat, en empêchant l'élision et la liaison. C'est ainsi que l'on dit et que l'on écrit *le hêtre sans faire l'élision* de la voyelle de l'article défini *le*, et que le pluriel *les hêtres* se prononce *sans liaison* entre l'article défini au pluriel (*les*) et le substantif *hêtres*. C'est ce que l'on nomme le « *h* aspiré », une expression vraiment mal venue, attendu que, sur le plan de la prononciation, ce signe graphique ne correspond jamais à une consonne, et que de toute façon, en stricte phonétique, la véritable consonne fricative glottale [h] n'est pas « aspirée », mais « expirée ».

Pour enseigner cette spécificité bien française, dont la norme semble en apparence si désespérément aléatoire, un classement des lexèmes en *h*-selon leur origine permettrait-il d'imaginer des pistes permettant de mieux circonscrire leur étendue ? (Grevisse 1936, Goosse 2008 : 55, § 48).

12. Un inventaire très mêlé

En prenant pour base les entrées comportant un <h> initial graphique d'un dictionnaire usuel du français (Rey & Debove 2002) il convient tout

d'abord de mettre à part les *h-* du français qui ne sont pas à classer dans la catégorie dite « aspirée », car ils se révèlent comme des <h> purement graphiques, n'empêchant ni l'élision ni la liaison.

13. Quelques <h> purement graphiques

Ces consonnes, présentes à l'écrit, ne jouent effectivement aucun rôle dans la prononciation : elles fonctionnent exactement comme si ces mots commençaient par une voyelle. Tel est par exemple le cas de : *habile, harmonie, hécatombe, hédoniste, herbe, héritage, heure, hier, histoire, hiver, homme, honneur, horaire, horreur, humanité, humble, humeur, humide, hydrogène, hypoténuse, hypothèse*.

Sur le plan diachronique, ces mots français ont un point commun : ils sont tous d'origine grecque (comme *harmonie, hédoniste, hécatombe, hydrogène, hypothèse, hypoténuse*) ou latine (comme *habile, herbe, héritage, heure, histoire, hiver, homme, honneur, horaire, horreur, humanité, humble, humeur, humide*), ce qui constitue déjà un bon moyen mnémotechnique pour identifier les mots qui se prononcent en français sans *h-* dit « aspiré ».

Cela s'explique par le statut du *h-* graphique du latin - cette langue qui était aussi la langue de passage des mots grecs -, qui n'était déjà plus prononcé à l'arrivée des Romains en Gaule. On retrouve d'ailleurs opportunément cette réalité du *h-* non prononcé dans quelques emprunts de l'anglais au français, tels *hour, honour, ou honest*, qui sont parmi les rares lexèmes de l'anglais où un *h-* à l'initiale ne se prononce pas, signe que dans les formes françaises d'origine ce *h-* était muet à l'époque où ils ont été empruntés par l'anglais.

On pourra, à l'inverse, remarquer avec surprise que tous les mots commençant par <h> dans la forme écrite du français ne comportaient pas de <h> graphique en latin : par exemple *octo, oleum, ostrea, altus*, se retrouvent en français sous la forme *huit, huile, huître*, avec un <h> à l'écrit, tout comme l'adjectif *haut*, auquel se joignent ses dérivés *hauteur* ou encore l'adjectif *hautain*.

14. Des singularités propres au français

Pourquoi ces innovations françaises, qui ne se retrouvent pas dans les autres langues romanes ? Les explications en sont différentes selon les mots : pour *huile*, (Bloch & Wartburg 2002, sous *huile*) ou *huître*, on vient de voir que ce *h-* graphique a été introduit en français pour assurer la lecture *u* et

non *v*, de lettres qui risquaient de se confondre sous leur forme manuscrite. Mais il faut ajouter que ce *h*- ne produit pas le même effet dans ces deux mots : alors que dans *huitre*, le <h> est purement graphique, c'est-à-dire qu'il ne joue aucun rôle dans la prononciation, on s'aperçoit que pour *huit*, on dit le huit, sans élision, sur le modèle des autres noms de nombre (le un, le deux..., et même le onze). (Bloch & Wartburg 2002, sous *huit* et *onze*).

Une tout autre circonstance explique le *h*- de *haut*, en français, pour lequel il faut cette fois invoquer l'influence, à l'époque mérovingienne, de l'adjectif germanique **hôh*, de même sens « haut, élevé », et où la consonne ajoutée provoque automatiquement l'effet nommé « *h*- aspiré ».

Cette dernière remarque conduit à examiner de plus près le comportement de tous les emprunts au germanique ancien, qui sont sans aucun doute les principaux responsables de cette particularité.

15. L'origine germanique du « *h*- aspiré »

L'afflux massif de vocabulaire germanique à partir du V^e siècle avait bien introduit, dans la langue qui allait devenir l'ancien français, un grand nombre de mots commençant par *h*-, et où cette consonne *h* s'était d'abord effectivement prononcée dans tous les mots empruntés. Mais la prononciation de cette consonne avait cessé d'être respectée vers la fin du Moyen Âge, et cette nouvelle évolution sera confirmée au XVI^e siècle, lorsque les grammairiens signaleront pour la première fois que son unique effet est d'empêcher l'élision de la voyelle précédente (Bourciez : 113, §111).

La liste de ces mots d'origine germanique comportant un *h*- dit « aspiré » est trop longue pour pouvoir être reproduite intégralement, mais on pourra se rendre compte, dans les quelques exemples significatifs qui suivent, qu'ils touchent tous les domaines : *hache*, *hagard*, *haie*, *haine*, *haïr*, *halle*, *hampe*, *hanche*, *hanneton*, *harangue*, *hardi*, *hareng*, *gâte*, *hère*, *héron*, *hêtre*, *hideux*, *honnir*, *honte*, *hotte*, *houe*, *housse*, *huche*, *hutte*...

16. Un « *h*- aspiré » qui se répand

Leur grand nombre aurait, semble-t-il, alors entraîné dans le groupe des *h*-dits « aspirés » des mots comme *hiérarchie* ou *hiéroglyphe*, pourtant d'origine grecque, ainsi que *halo*, du latin *halos*, emprunté au grec *halos*, donc des *h* en principe uniquement graphiques. (Martinet & Walter 1973 : sous *hiérarchie*, *hiéroglyphique* et *halo*) ; Walter 1976).

De plus, l'attraction de ce curieux fonctionnement n'a finalement pas été restreinte à quelques rares emprunts au grec, mais elle s'est étendue d'une manière générale à de nombreux mots d'origine étrangère, qu'ils aient comporté ou pas un *h-* dans la langue d'origine.

Ainsi, les emprunts à l'arabe, aussi bien *hammam*, *harem*, *harki*, *haschisch*, *harem* ou *henné*, qui présentaient bien un *h-* en arabe, que *hasard* (de l'arabe *az-zahr*, par l'espagnol *azar*), qui n'en comportait pas, se prononcent tous en français avec un *h-* dit « aspiré ».

Même des mots venus de l'espagnol, où pourtant dans la forme d'origine le *h-* est muet, par exemple *habanera*, *hâbleur*, *hacienda* ou *hamac* (lui-même emprunté à l'arawak) figurent en français parmi les mots à « *h-* aspiré ».

Les très nombreux emprunts à l'anglais (*haddock*, *hall*, *hamburger*, *handicap*, *happening*, *hard*, *has been*, le verbe *héler*, *hobby*, *hold-up*, *hot dog...*) connaissent le même sort, tout comme les emprunts au scandinave (*hanter*, *harnais*, *harpon*, *hisser*, *homard...*).

17. L'enseignement de cette particularité bien française

À l'issue de cet examen, si l'on ne peut pas aboutir à une règle absolue, car les enquêtes ont révélé des hésitations dans l'usage, on peut sans doute simplifier l'enseignement de cette particularité du français en confirmant tout d'abord l'attribution de la très grande majorité des « *h-* aspirés » au vocabulaire d'origine germanique. Il faut y ajouter une grande quantité d'emprunts plus récents à d'autres langues étrangères, tout en rappelant que dans le vocabulaire venu du latin ou du grec, le *h-* est au contraire en principe muet, sans plus.

Une amusante exception cependant : si le mot *héros*, qui vient du latin, comporte tout de même un « *h-* aspiré », c'est sans doute pour éviter, au pluriel, une homonymie prêtant à rire, de *les héros* avec *les zéros* !

Conclusion

Après avoir illustré, par des exemples pris dans l'orthographe française, certains des problèmes généraux qu'entraînent le choix d'une norme écrite et, en conséquence, la pratique de son enseignement, nous ne pouvons pas terminer sans évoquer les principes essentiels de la linguistique fonctionnelle, telle que nous la pratiquons à la suite d'André Martinet (Martinet 1963, 2008, 2009, 2010a, 2010b, 2011, 2012) :

- la pratique d’une linguistique des langues et non pas du langage,
- fondée sur une étude approfondie de plus ou moins vastes corpus,
- sous leur forme orale aussi bien que sous leur forme écrite,
- dans leur réalité individuelle et sociale et dans leur dynamique,
- en tenant toujours compte des exigences de la communication,
- tout cela grâce à des analyses rigoureuses, qui permettent de mettre en évidence, selon la formule chère à André Martinet, la constatation que « toutes les langues changent parce qu’elles fonctionnent ».

Références bibliographiques

- BLOCH, O. & WARTBURG, W. von, 2002, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses Universitaires de France, [1932].
- BOURCIEZ, É., 1958, *Précis de phonétique française*, Paris, Klincksieck.
- GREVISSE, M. & GOOSSE, A., 2008, *Le bon usage, grammaire française*, [1^o éd. 1936], 14^e éd. refondue par GOOSSE, A., Bruxelles, de Boeck-Duculot.
- HONVAULT, R., (sous la dir.), 1999, « L’ortographe ? c’est pas ma faute ! », numéro spécial de *Panoramiques*, Éditions Corlet.
- Journal officiel de la République française, 1990, n°100, « Les rectifications de l’orthographe », le 6 décembre 1990.
- MARTINET, A., *Éléments de linguistique générale*, 1963, Paris, Colin, [1^o éd. 1960], 1967, 4^e éd. 2005.
- MARTINET, A., 2008, *ŒUVRES, Sciences et linguistique. Langues et double articulation*, t. I, E.M.E., éd., Bruxelles.
- MARTINET, A., 2010a, *ŒUVRES, Linguistique fonctionnelle. Linguistique structurale*, t. II, vol. 1. *Structure et fonction. Structure et fonction*, 234 p., vol. 2, *Théories et analyse*.
- MARTINET, A., 2010b, *ŒUVRES, Linguistique fonctionnelle. Linguistique structurale*, t. II, vol. 2. *Théories et analyse*.
- MARTINET, A., 2011, t. III, *La dynamique linguistique*, E.M.E. éd., Bruxelles.
- MARTINET, A., 2012, *ŒUVRES*, t. IV, *Linguistique appliquée*, E.M.E. éd., Bruxelles.
- MARTINET, A. & WALTER, H., 1973, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, Champion – Genève, Droz, sous *hiérarchie* et *hiéroglyphique* et *halo*.
- MULLER, Ch., 1999, *Monsieur Duquesne et l’orthographe. Petite chronique française (1988-1998)*, Paris, Conseil international de la langue française.
- REY, A. & DEBOVE, J. (sous la dir.), 2002, *Le Nouveau Petit Robert*, nouvelle édition du *Petit Robert*, remanié et amplifié [1^{re} éd. 1967], Dictionnaires Le Robert.
- WALTER, H., 1976, *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain* France-Expansion, (préface d’André Martinet). Distribué depuis 1987 par Droz à Genève et Paris.